



POUR DÉCISION

SEPTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapports du bureau du Conseil d'administration

Dispositions en vue de la 15^e Réunion régionale asienne

1. A sa 307^e session (mars 2010), le Conseil d'administration a approuvé la proposition d'organiser la 15^e Réunion régionale asienne du 12 au 15 octobre 2010 à Bangkok (Thaïlande).
2. Eu égard à la situation politique actuelle en Thaïlande, le Bureau a consulté récemment le gouvernement thaïlandais pour déterminer si les dispositions prévues concernant le calendrier et le lieu de la 15^e Réunion régionale asienne étaient toujours applicables, compte tenu des préoccupations relatives à la sécurité.
3. Sur la base de ces consultations, et compte tenu de cette situation exceptionnelle, le Directeur général recommande que la réunion soit organisée dans un pays d'Asie autre que la Thaïlande et que le Bureau se mette en rapport avec les pays intéressés afin de trouver un nouveau lieu de réunion.
4. Au vu du calendrier des réunions officielles de l'OIT, il est proposé de reporter la Réunion régionale asienne, avec une durée de trois jours et demi, au mois d'avril 2011.
5. *Le bureau du Conseil d'administration recommande de reporter la 15^e Réunion régionale asienne au mois d'avril 2011 et d'autoriser le Directeur général à se mettre en rapport avec les pays intéressés afin de trouver un nouveau lieu de réunion.*

Genève, le 8 juin 2010.

Point appelant une décision: paragraphe 5.